

## SYNTHESE DES ECHANGES DU 21 JUIN

### ATELIER ERC : Les freins à l'évitement

Les freins à l'évitement identifiés au cours des échanges sont :

#### **La connaissance du territoire**

Le manque de connaissances précises sur certains territoires est important.

S'il manque des données en amont, cela peut entraîner des surcoûts importants des études environnement.

Levier possible : inventaire biodiversité à l'échelle communale.

#### **Les cahiers des charges**

Nécessité d'homogénéiser le cahier des charges PLUi – cahiers des charges standardisés – il peut en effet y avoir des demandes de définition de trame verte et bleue à l'échelle du SRCE et d'autres à la parcelle.

Nécessité d'avoir un cahier de charges cohérent, ce qui n'est pas toujours le cas

Associer le bureau d'étude dès le démarrage du projet, avant de chercher le foncier ainsi que pour bénéficier d'un accompagnement sur le cahier des charges

#### **Le foncier**

Le recensement des potentialités foncières disponibles ne croise pas encore les questions environnementales

Il y a une forte concurrence des usages sur un foncier contraint :

- on fait face à la concurrence des usages sur un seul et même espace : concurrence entre agriculture, mesures compensatoires, environnement, industrie  
- la contractualisation foncière se fait trop tôt et bloque les projets d'un point de vue spatial. Par exemple sur l'éolien un des freins à l'évitement c'est l'accord foncier car les éoliennes sont positionnées là où il y a accord avec les propriétaires. Certains projets ont été refusés alors que l'acquisition foncière avait déjà été faite. Pistes de solutions :

- faire une étude de préféabilité beaucoup plus en amont en étudiant les scénarii de localisation pertinents y compris en termes d'ERC, avant d'acquérir le foncier.
- Il faudrait intégrer le recyclage foncier dans les réflexions, même s'il est plus compliqué de reprendre un foncier déjà occupé par une activité, histoire, etc., cela freine les élus

### **Le cout financier des mesures**

Parfois un choix est à faire entre rentabilité et mesures ERC.

- Il y a eu un exemple de projet éolien arrêté car il était sur une zone d'évitement et le coût de la compensation était trop élevé par rapport au projet.
- Il est difficile d'anticiper le cout de la compensation par rapport au cout éventuel de l'évitement : Il y a eu d'autres cas de porteurs de projet qui s'étaient engagés dans un projet mais qui se sont rendus compte après coup que l'estimation du coût de la compensation était erronée. Les projets ont dû être arrêtés.

Il est possible de déplacer un projet, cela peut être financièrement faisable mais pas dans le même délai car il faut reprendre les négociations. Il faudrait faire intervenir les bureaux d'études beaucoup plus en amont pour éviter les surcouts.

### **Le temps écoulé entre la décision et la mise en œuvre du projet**

Les engagements fonciers sont souvent déjà pris, ils freinent la remise en question du projet et amène des difficultés

Sur des projets de très longue durée, lorsque les mesures d'évitement liées à des aménagements sont définies 5 à 10ans en amont, les espèces bougent et l'évitement n'a plus le même résultat que celui escompté.

La nature reprend ses droits sur des friches transitoires prévues à l'aménagement en phase ultérieure, ce qui complexifie ensuite les autorisations

### **L'activité économique elle-même**

Les carrières ont besoin de ressources, en France le Schéma des Carrières donne de la visibilité à long terme. Le croisement entre la ressource disponible et la ressource exploitable – accessible – permet de formaliser l'évitement

L'activité d'un port est en bord de quai et donc principalement en zone humide. Le coût de la compensation est élevé et va se reporter sur les entreprises qui vont devoir payer plus cher le loyer.

### **L'échelle des différents documents**

PLUi et schéma carrière ne donnent pas les même zone – les problématiques d'échelles entraînent des choix en fonction du schéma qui prédomine.

Certains documents ont des échelles qui ne sont pas faites pour être zoomées, il est donc compliqué de travailler avec ceux-ci.

SCOT et PLU : les porteurs de projets doivent être associés en amont en travaillant sur la base d'une étude faune flore suffisamment fine

### **La volonté politique**

Volonté et non volonté politique

### Autres sujets abordés :

Un évitement pour une chose peut entraîner une compensation pour une autre

Air-bruit-paysage : Parent pauvre des mesures ERC. En matière de bruit il y a des normes, les mesures de réduction en ce qui concerne le bruit relèvent du respect de la réglementation en vigueur.

Afin de sécuriser les zones d'évitement, les Espaces Boisés Classés pourraient être étendus en Espaces de Biodiversité Classés

### Tableau rempli par les participants pour servir de base aux réflexions susmentionnées :

#### Consignes : donner des exemples pour chacune des mesures mentionnées

	Milieux naturels	Air	Bruit	Paysage
<b>Exemples d'évitement AMONT</b>	<p>Evitement discuté dans les schémas en amont et ensuite ça devient réglementaire et s'impose</p> <p>Evitement imposé : Réserves naturelles – Natura 2000 srce – prise en compte</p> <p>Identification zone sensible dans les PLUi</p> <p>Echelle des EPCI qui doivent bien zoner pour répartir les usages</p> <p>Intégrer le recyclage foncier</p> <p>Frein : déplacer un projet oui, financièrement faisable mais pas dans le même délai car il faut reprendre les négociations</p>	<p>Evitement discuté dans les schémas en amont et ensuite ça devient réglementaire et s'impose</p>	<p>Evitement discuté dans les schémas en amont et ensuite ça devient réglementaire et s'impose</p> <p>Métropole : plan de prévention du bruit PPBE ou définit point noir et point calme et doit interdire bruit dans ces zones – difficile de définir zone de calme, aucune ville ne l'a fait mais y travaille</p> <p>Emprise géographique</p>	<p>Evitement discuté dans les schémas en amont et ensuite ça devient réglementaire et s'impose</p> <p>Identifier cône de vue dans le paysage</p> <p>Réflexion sur perception paysagère parc éolien</p> <p>Eviter urbanisation des lignes de crête</p>

	<p>Frein : plus compliqué de reprendre un foncier déjà occupé par une activité, histoire, etc. Cela freine les élus</p> <p>Etude pédologique pour prouver zone humide et éviter urbanisation (hiérarchisation en amont conception)</p> <p>Localisation d'un site industriel PLUi</p> <p>Coupler enjeux logistiques et écologiques et essaie de réalisation d'une cartographie</p> <p>Fait étude faune flore en amont pour éviter au max (meilleure connaissance des enjeux)</p> <p>Frein liés à l'urgence des projets. Pas le temps de faire l'étude impact parfois car on doit libérer la zone</p> <p>La nature revient parfois sur des friches transitoires prévues à l'aménagement en phase ultérieure, ce qui complexifie ensuite les autorisations</p> <p>Port : implantation parc éolien dans la zone industrielle portuaire</p> <p>Interrogation pour éviter zone asservissement</p> <p>Zonage dans le PLUi et OAP</p>			<p>Inventaire élément paysager - Protection des éléments patrimoniaux naturels et paysager</p> <p>Suppression zone à urbaniser</p>
--	---	--	--	--

	<p>Analyse zonage des documents d'urbanisme</p> <p>Frein : acquisition en amont du foncier alors qu'après dit que pas possible ou difficile de s'implanter → faire étude pré faisabilité en amont pour éviter</p> <p>Gestion économe de l'espace et frein entre concurrence vision globale - privée</p>			
<p><b>Exemples d'évitement GEOGRAPHIQUE</b></p>	<p>Aménager les secteurs les moins intéressants sur le plan écologique</p> <p>Évitement géographique zone floristique ou habitat protégé</p> <p>Construire sur des zones déjà aménagées</p> <p>Modification périmètre en fonction flore (pondération entre enjeu écologique et coût)</p> <p>Délimitation périmètre moindre impact – mais dépend de la localisation du gisement donc pas facile. Plutôt qu'éviter toute une zone, peut faire évitement partiel et retirer les zones à vrai enjeux</p> <p>Utilisation ancienne friche</p>		<p>Aménager en dehors des zones urbanisées</p> <p>Éviter zone habitée</p> <p>Recul par rapport aux habitations pour le bruit (réglementaire) – s'il y a plainte, va perdre la totalité. Donc fera un évitement sur un petit secteur et évolution technique font évoluer matériel très vite (en 30 an, perte décibel)</p>	<p>Extraire sur des plans déjà en activité historiquement (exemple de reprise de fonds sur certaines carrières de la boucle d'Anneville)</p> <p>Éviter secteur paysager à enjeu (variante d'un projet éolien)</p>

	<p>Eviter tracé route</p> <p>Redessiner le plan zonage d'une ZAC pour faire de l'évitement géographique (sous-évaluation lors étude impact)</p> <p>Manque de connaissance sur l'état initial est un frein et on rate + évolution des milieux et des enjeux attribués (notion temporalité opération qui fait que le milieu évolue)</p>			
<p><b>Exemples d'évitement TECHNIQUE</b></p>	<p>Phasage des travaux</p> <p>Balisage des zones – station végétale – frein associée : la station végétale bouge entre l'état initial et la réalisation du projet</p> <p>Barrière anti-amphibien</p> <p>Faire des phasages pour laisser des zones en friche</p> <p>Matériaux utilisés</p> <p>Frein : besoin d'espace de stockage, retournement, balisage et on manque de place sur le site</p>	<p>Engin autorisé</p> <p>Position des stocks par rapport aux vents</p> <p>Capotage des bandes transporteuses</p>	<p>-rechercher matériau et structure qui réduise bruit ou transmission (limite entre évitement réduction) – ex choix revêtement route, choix revêtement des pales éoliennes qui ont meilleurs pénétration ou dispositif en bout de pale</p>	<p>Intégration paysagère bâtiment agricole grâce matériau, plantation</p> <p>Traitement architectural (réduction)</p> <p>Prescription occultation pour réduire impact chiroptère – zone sans éclairage artificiel et bâtiment occulté le soir</p>

<p><b>Exemples d'évitement TEMPOREL</b></p>	<p>Phasage des travaux</p> <p>Phase travaux hors période nidification frein : phénomène météo par exemple</p> <p>Crapaud calamite</p> <p>Conduite d'opération et difficulté du maitre d'œuvre – lien entre les maitre d'œuvre, maitre ouvrage et décalage, retard de temps et ce qui était prévu au mois de novembre décalé en mars</p> <p>Créer ou régénérer des milieux temporel pour que la faune et la flore puissent se réfugier – ex mare faite avant les travaux pour que les amphibiens migrent (débat si c'est bien évitement ou clé de réussite de la compensation ou encore une même obligation de la compensation qui doit être anticipée)</p> <p>Décaler un chantier n'est pas compatible avec toutes les espèces et même avec l'activité et chantier qui ne colle pas</p> <p>Couper un arbre à la bonne période est un évitement temporel</p> <p>Arrêt des éoliennes sur certaines périodes</p>	<p>Evitement en dégazant qu'à certaines heures mais c'est de la réduction</p> <p>Pas de circulation de camion</p> <p>Dissocier activités</p> <p>Adapter le phasage</p>	<p>Adaptation du calendrier en dehors des périodes sensible</p> <p>Pas de circulation de camion</p> <p>Adapter le phasage (pollution air)</p>	<p>Adapter le phasage (pour ne pas être visible)</p>
---	---	--	---	--